

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2021 - 2026



1- Les bâtiments actuels

1.1-Palais Carli



(DR)

La restauration du Palais Carli, ainsi que sa remise aux normes d'accessibilité, est un objectif majeur pour la dynamique de l'établissement. Retrouver un cadre de travail, de création et d'apprentissage qui correspond aux attentes contemporaines, tout en mettant enfin en valeur l'un des bâtiments patrimoniaux phares de la ville, représente une nécessité tout autant qu'un défi passionnant.

Une opération de restauration des décors de la Salle Magaud (1.000.000 € en 2009) et une opération de travaux (6.000.000 € en 2001) ont été votées mais non mises en œuvre.

Des interventions d'un programmiste seront nécessaires définir le nouveau projet de réhabilitation et d'aménagement qui comprend notamment :

- *La restauration des salles et notamment la salle Magaud*
- *L'aménagement des combles en salles de cours*

Par ailleurs des financements seront demandés pour :

- *La mise en conformité du SSI*
- *La réfection du réseau informatique*

Travaux : MOA Ville

1.2- Luminy



(DR)

Les travaux de réfection et entretien devront se poursuivre (opération phase 1 de 4,7 M€ partiellement consommée). L'opération phase 2 n'a pas encore été votée.

Dans ce cadre, les réseaux EU/EP devront être largement remaniés. Un programme « climatique » devra être envisagé afin de permettre à l'ensemble des espaces dont les bureaux d'être viables durant le printemps et l'été.

Travaux : MOA Ville

L'évocation de ces programmes de travaux n'aborde pas la question de l'accessibilité, ni de la spécificité des travaux dans les bâtiments historiques.

Il conviendra de diligenter les études techniques patrimoniales afin de garantir l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Le point de la maîtrise d'ouvrage devra être abordé sérieusement (problème du fonds de compensation de la TVA (FCTVA)).

2- Les équipements

2.1- Les bases techniques

Les Beaux-arts doivent poursuivre la modernisation des bases techniques qui sont l'un des leviers importants de la pédagogie en école d'art :



(DR)

Création d'une base « volume » par la relocalisation de l'atelier bois actuel dans un atelier plus vaste (C5) et la création d'un espace de montage. Cet atelier sera en outre doté de nouvelles machines complétant l'offre technique (découpeuse laser etc.)

Travaux : MOA Ville (2021 à confirmer- Montant ?)

Équipement : INSEAMM (2021 – Montant total 50.000 €)



(DR)

Création d'une base « arts du feu » par l'acquisition d'équipements supplémentaires à la base « terre » permettant le travail du verre.

Travaux : RAS

Équipement : INSEAMM (2021- Montant total 50.000 €)



(DR)

Transformation de l'atelier photographie en pôle image en relation complémentaire avec le LOAD

Travaux : MOA Ville (2021 à confirmer)

Équipement : INSEAMM (2021-2022 – Montant total 50.000 €)

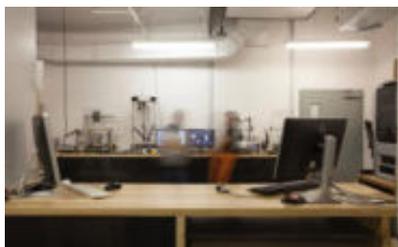


(DR)

Création d'une salle informatique en complément de l'espace infographie, à proximité du LOAD

Travaux : MOA INSEAMM Câblage (2021- Montant total 10.000 €)

(dr)Équipement : INSEAMM (2021-Montant total 50.000 €)



(DR)

Aménagement des ateliers de design

Travaux : MOA INSEAMM (2022-145.000 €)

Équipement : INSEAMM (2022- 22.000 €)

2.2- Les salles de cours



La poursuite d'équipement des salles de cours par du matériel permettant l'hybridation des enseignements (à distance et sur place) devra être poursuivi.

Travaux : MOA INSEAMM Câblage (2021 – Montant total 10.000 €)

Équipement : INSEAMM (2021-2022- Montant total 30.000 €)

(DR)

2.3- Équipement des étudiants



La précarité étudiante se manifeste notamment par un sous équipement de nombreux étudiants les pénalisant dans leurs parcours d'études.

Le projet est de doter les étudiants qui le souhaitent d'une tablette numérique leur permettant d'avoir accès à l'ensemble des ressources numériques d'enseignement.

Travaux : RAS

Équipement : INSEAMM (2021-2022-2023 - Montant total 120.000€)

(DR)

2.4 Dotation pour le télétravail des agents



L'acquisition de matériel permettant progressivement à l'ensemble des agents qui le souhaitent de télé travailler à temps partiel doit être poursuivie.

Travaux : RAS

Équipement : INSEAMM (2021-2022-2023-Montant total 80.000 €)

(DR)

2.5 Amélioration des conditions de travail et d'enseignement

2.6 Rééquipement des ateliers publics et des annexes

3- Les aménagements



Les Beaux-arts vont poursuivre l'aménagement entrepris pour la cafétéria par l'aménagement du patio central par les Marsiens, collectif de jeunes designers diplômés de l'école.

Travaux : MOA INSEAMM Câblage (2021-Montant total 10.000 €)

Équipement : INSEAMM (2021 -50.000 €)

Le réaménagement du hall d'entrée s'effectuera sur la base d'une consultation élargie.

Travaux : Création d'une bulle d'accueil (2022-30.000€)

Équipement : INSEAMM (2021 -15.000 €)

(DR)

4-Les nouveaux projets

4.1- L'école des métiers d'art



(DR)

C'est l'opportunité de relier l'ensemble des spécialités enseignées à l'intégration professionnelle par l'accueil en résidence permanente ou temporaire d'un ensemble d'artistes, d'artisans, de professionnels intervenant aussi bien dans le domaine des arts visuels que du design, de la musique ou de la danse.

Cette école s'installera dans une partie des locaux actuels de l'école nationale d'architecture de Marseille voisin des Beaux-arts.

Travaux : MOA INSEAMM Réaménagement (2023- 100.000 €)

Équipement : INSEAMM (2023- 100.000 €)

4.2 L'école de cinéma



(DR)

L'école de cinéma La CinéFabrique envisage de créer un nouveau site à Marseille.

C'est une véritable opportunité qui s'offre à l'établissement de réunir sur un même site l'école supérieure d'art, Design Luminy, l'école des métiers d'art et une école de cinéma créant ainsi un véritable pôle de création et de production artistique.

4.3- La résidence étudiante



(DR)

De nombreux étudiants rencontrent des problèmes de logement. Ceux-ci sont souvent éloignés et onéreux.

Nous avons donc le projet de créer une résidence d'une quarantaine de logements offrant à ses résidents une gamme de services lui permettant d'être conventionnée, donc à loyers modérés.

Travaux : MOA Bailleur social Construction (2023- 300.000 €)

Équipement : INSEAMM (2023- 100.000 €)

4.4- Installation de l'Institut des beaux-arts (IFAMM)



(DR)

C'est l'une des nouveautés du projet INSEAMM que de faire apparaître une entité dédiée aux projets associée à la proposition de cours en amateur et une offre de formation professionnelle.

Il est donc important de lui donner une implantation centrale plus accessible à un public diversifié qui soit également une vitrine.

Ce pourrait également être le lieu d'exposition de certains travaux d'étudiants et de jeunes diplômés ainsi que du Conseil d'administration de l'établissement.

Travaux : (2021-2022 - ? €)

Équipement : INSEAMM (2022- 50.000 €)

4.5- Relocalisation de la Direction générale de l'INSEAMM



(DR)

L'intégration du CNRR dans l'EPCC a nécessité et nécessite encore le recrutement de quelques agents supplémentaires afin de renforcer les fonctions support et d'expertise de l'établissement. À court terme, des espaces de bureaux sont créés pour pouvoir les accueillir dans les meilleures conditions possibles. Toutefois, l'exiguïté des locaux administratifs rend cette installation difficile. Il est également important que la Direction générale ne soit pas associée à celle des Beaux-arts et soit clairement individualisée. Ce pourrait être un lieu de réunion du Conseil d'administration de l'établissement.